

Les tableaux 36, 37 et 38 donnent un sommaire général des finances provinciales où sont réunies les recettes et dépenses nettes ordinaires et au compte-capital. Ces tableaux permettent une comparaison plus juste d'une province à l'autre et d'une année à une autre que ceux qui se fondent sur le compte ordinaire seulement parce que certains genres de dépenses peuvent être portées au compte ordinaire une année et au compte-capital une autre année. Les "Recettes générales nettes" s'obtiennent en soustrayant des "Recettes générales brutes" (tableau 39): a) tous les revenus des institutions gouvernementales, b) les intérêts, primes, escompte et change, et c) les subventions et contributions des autres gouvernements pour dépenses partagées. Ces recettes sont également soustraites du poste de dépenses intéressé pour obtenir les "Dépenses générales nettes". Bien que la situation du surplus soit la même dans la présentation fondée tant sur les recettes brutes que les recettes nettes, la première fait ressortir les frais bruts de l'administration des services, tandis que la seconde fait voir le coût net de ces services. Les "Dépenses nettes en immobilisations" s'obtiennent en soustrayant toutes les recettes au compte-capital des "Dépenses brutes en immobilisations".

En 1946, la classification des recettes d'après leur source et des dépenses d'après leur objet a fait l'objet d'une vaste révision; on trouvera à la p. 1061 de l'*Annuaire* de 1951 des renseignements concernant ces modifications. D'autres changements ont été apportés en 1948: les taxes de vente des carburants et des huiles de chauffage ont été réunies pour former un seul total, et les taxes générales des ventes au détail dont l'importance a grandi ont été retranchées des "Taxes de vente—autres biens et services" et constituent un poste distinct. En 1949, les dépenses relatives à l'enseignement classées antérieurement sous "Programmes de formation à un emploi" ne paraissent plus séparément mais figurent à "Écoles relevant des autorités régionales" ou "Universités, collèges et autres écoles".

Terre-Neuve figure à la statistique financière des provinces pour la première fois en 1949. Les recettes provenant de la régie des boissons alcooliques sont réparties sous cinq en-têtes différents: "Taxes—Boissons alcooliques", "Privileges, licences et permis—Régie et réglementation des boissons alcooliques", "Amendes et pénalités", "Contributions des entreprises d'État—Profits (boissons alcooliques)" et "Autres recettes"; cette dernière catégorie comprend les confiscations au titre de la régie des boissons alcooliques.

### 36.—Recettes (nettes) générales et dépenses (nettes) générales et en immobilisations des gouvernements provinciaux, 1946-1949

(En milliers de dollars)

Province	Recettes				Dépenses			
	1946	1947	1948	1949	1946	1947	1948	1949
Terre-Neuve.....	...	...	...	17,424	...	...	...	26,077
Île-du-P.-Édouard.....	3,511	4,658	4,730	5,091	4,065	6,305	5,915	6,743
N.-Écosse.....	21,659	32,389	32,667	34,249	24,614	35,316	44,346	52,703
N.-Brunswick.....	20,055	28,844	28,453	29,431	25,547	34,130	42,484	40,037
Québec.....	151,372	193,756	203,258	207,040	148,670	189,862	234,027	197,651
Ontario.....	150,732	223,213	220,024	235,421	161,752	203,539	250,738	280,550
Manitoba.....	22,729 <sup>1</sup>	34,004	35,902	38,042	19,218 <sup>1</sup>	27,963	35,897	38,831
Saskatchewan.....	37,370 <sup>1</sup>	53,312	56,332	61,275	35,337 <sup>1</sup>	52,539	55,375	60,446
Alberta.....	36,598	47,510	62,957	88,363	32,353	43,989	55,938	58,729
Col.-Britannique.....	57,763	72,004	100,678	124,265	57,322	85,032	109,550	163,267
<b>Total.....</b>	<b>501,789</b>	<b>689,690</b>	<b>745,001</b>	<b>840,601</b>	<b>508,878</b>	<b>678,675</b>	<b>834,270</b>	<b>925,034</b>

<sup>1</sup> Onze mois en raison de la modification de l'année financière.